



## Suspension de permis pas de nouvelle pour le déposer

Par **veronikamars**, le 24/11/2014 à 14:13

Bonjour,

Je dois avoir une suspension de permis de 2 mois mais à ce jour je n'ai toujours pas reçu de nouvelle de la préfecture pour aller déposer mon permis.

Y a t il un délai pour la convocation?

Comment savoir quand je dois faire mes deux mois de suspension?

Merci

Par **aleas**, le 24/11/2014 à 21:00

Bonjour,

Ces 2 mois ont été prononcés par qui, le préfet ou le tribunal ?

Par **veronikamars**, le 24/11/2014 à 21:35

Par le tribunal il y a plus de 45 jours

Par **aleas**, le **24/11/2014** à **21:58**

Bonsoir,

Dans ce cas la préfecture n'a rien à voir.

Soit vous allez remettre le permis au tribunal au bureau de l'exécution, alias le BEX, soit vous attendez que la police ou la gendarmerie vous le réclame.